



LA PAGE MUNICIPALE

Sainte-Marcelline-de-Kildare,
une Municipalité *tissée serrée*



Affaires municipales



Environnement



Urbanisme



Culture



Loisirs



Bibliothèque



Communautaire



Une page d'histoire

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2024



Mot de la mairesse

La 24^e édition du Festival des artisans arrive à grands pas ! Cette année, nous avons concocté pour vous une programmation haute en couleurs, avec plus d'artisans que jamais ! Plus de 200 artisan.e.s et artistes de diverses disciplines vont participer à cette spectaculaire édition, placée sous le thème de la diversité ethnique grâce à un slogan rassembleur :

À travers le monde.

Découvrez des animations hautes en couleurs, dégustez des plats d'ici et d'ailleurs, et participez à des ateliers gratuits qui vous feront voyager à travers différentes cultures.

En plus de souligner le travail du Conseil municipal, je tiens à remercier chaleureusement les employés municipaux et toute l'équipe qui s'occupent de donner vie au Festival, année après année, en lui donnant chaque fois de nouvelles couleurs, de nouvelles saveurs, de nouvelles idées. Sans oublier

le rôle indispensable des bénévoles dont le dévouement fait de cet événement un succès chaque année.

Le Festival des artisans est un moment incontournable dans la région, et nous sommes fiers de le voir rayonner grâce à vous, chers citoyen.ne.s. Ne manquez pas cette opportunité de participer à un événement qui met Sainte-Marcelline-de-Kildare sous les projecteurs !

Encore cette année, pour les résidents de notre Municipalité, nous offrons deux bracelets gratuits par résidence. Vous pouvez les récupérer à l'hôtel de ville avec une preuve de résidence, dès le 3 septembre. Ne manquez pas cette chance de participer à un événement unique !

Dans un tout autre ordre d'idée, un des événements les plus importants de l'été a été sans conteste le passage de l'ouragan Debby, qui s'est manifesté avec violence le vendredi 9 août dernier. Face à cette situation critique, j'ai dû déclarer l'état d'urgence. Les répercussions ont été sévères : plusieurs voies de communication ont été coupées, le rang Pied-de-la-Montagne a subi l'effondrement de son pont, tandis que d'autres secteurs ont été gravement touchés par les crues soudaines.

L'équipe municipale a réagi avec une remarquable rapidité et efficacité dès les premières heures de cette crise. Les travaux publics ont travaillé d'arrache-pied jour et nuit afin de remédier le plus rapidement possible à la situation. Dès le lendemain, plusieurs équipes formées d'employés municipaux et d'élus se sont rendus sur le terrain afin de prendre contact avec les citoyens isolés. Je tiens à souligner leur travail remarquable et leur professionnalisme qui a permis de gérer cette situation exceptionnelle. De plus, des sous-traitants ont été engagés rapidement afin de prêter main forte aux travaux publics, je tiens également à les remercier pour leur efficacité et leur disponibilité.

Pour ce qui est des travaux sur la 1^{re} rue du Lac-Faisan-Bleu, ils devraient être complétés sous peu. Concernant le pont sur le rang Pied-de-la-Montagne, nous sommes en étroite communication avec le ministère des Transports, qui en est le propriétaire et le gestionnaire. Nous suivons de près l'évolution du dossier et vous tiendrons informés des développements.

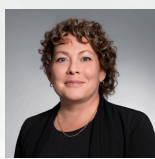
Émilie Boisvert
Émilie Boisvert,
 mairesse



Conseillère
 Poste 1
 Mme Marilyne
 Perreault



Conseiller
 Poste 2
 M. Gilles
 Arbour



Conseillère
 Poste 3
 Mme Mélanie
 Laberge



Conseiller
 Poste 4
 M. Yanick
 Langlais



Conseiller
 Poste 5
 M. Serge
 Forest



Conseiller
 Poste 6
 M. Pierre
 Desrochers

Lors des deux dernières séances du conseil, qui se sont tenues les 15 juillet et 19 août 2024, plusieurs résolutions ont été adoptées. Voici un survol des points à retenir.

Administration

- Embauche d'une brigadière scolaire pour l'année 2024-2025

Urbanisme

- Demande de dérogation mineure 2024-07-01 - lot 5 655 692
- Demande de démolition 2024-07-01 - lot 5 655 526

Loisirs

- Entente avec les Répits de Gaby
- Achat d'un système de son
- Contribution financière pour Le Conseil municipal jeunesse
- Remboursement des frais de camp de jour pour la saison 2024

Communication

- Augmentation de la couverture Wifi au parc de l'Étang, à la salle communautaire Gaétan-Morin, au chalet des loisirs et à la Maison des jeunes

Hygiène du milieu et environnement

- Stationnement vert - Service en excavation
- Déclaration compétence transport collectif

Sécurité publique

- Entente relative à la protection contre les incendies et prévoyant la fourniture de services
- Carrefour canin - Nouveau service sur le territoire

Travaux publics

- Municipalisation de la rue du Vallon
- Municipalisation des rues Céphée, Caméléon et Cassiopée
- Réfection des rues 1^{re} rue du Pied-de-la-Montagne, rue de l'Étang
- Petit 10^e rang et Chemin des Valois
- Mise aux normes des conduites d'eau de l'aqueduc du Village situé sur la rue de l'Étang

Règlement

- Adoption du Règlement 474-2024 - Sur l'instauration du programme Rénovation Québec

Procédures administratives

- Maison des jeunes de Ste-Marcelline - Politique de Reconnaissance et de soutien des organismes communautaires
- Entente de Services aux Personnes sinistrées - Avis de contribution financière annuelle 2024-2025 Croix-Rouge
- Octroi du contrat de déneigement du Chemin du Bord-du-lac-Léon à gauche de la plage à partir du numéro civique 700, Chemin du Domaine et Chemin du Boisé pour l'hiver 2024-2025
- Octroi du contrat de déneigement de la 52^e rue du Lac-des-Français pour l'hiver 2024-2025
- Octroi du contrat de déneigement des rues Caméléon, Cassiopée, Céphée pour l'hiver 2024-2025
- Contrat de déneigement du Chemin du Bord-du-Lac-Léon Est section privée pour l'hiver 2024-2025
- Contrat de déneigement de la 2^e rue du Lac Léon - rue privée pour l'hiver 2024-2025
- Contrat de déneigement de la 1^{re} rue du Lac Léon - rue privée pour l'hiver 2024-2025
- Demande de contribution de la Fondation du Rein



PELLETÉE DE TERRE ÉCOLE L'ORÉE-DES-BOIS

Le 20 août dernier, avait lieu l'ouverture officielle des travaux de la nouvelle école primaire de Sainte-Marcelline-de-Kildare, qui commencera à accueillir des élèves à l'hiver 2026.

Le projet de grande envergure offrira à la Municipalité 240 places pour les élèves, de nombreuses options porteuses d'avenir, ainsi qu'un espace qui tient compte de la présence de la nature.

Pour en savoir plus sur la nouvelle école, consultez le communiqué sur notre site Internet, à :

ste-marcelline.com/actualites/communiques/pelletee-de-terre-pour-les-travaux-de-la-nouvelle-ecole-primaire



Était présente pour l'événement madame Caroline Proulx, ministre du Tourisme, ministre responsable de la région de Lanaudière et députée de Berthier.



INONDATIONS

Les travaux se poursuivent afin de remédier aux pluies diluviennes du 9 août dernier.



STATIONNEMENT VERT

Notre stationnement vert deviendra réalité dès cet automne.



PATINOIRE

La dalle de béton de la patinoire du Parc des loisirs est maintenant terminée. Nous attendons la livraison des bandes de patinoire à l'automne.

RÉFECTION DU SKATE PARK PHASE I

Les travaux de réfection du skate park du Parc des loisirs sont prévus eux aussi pour l'automne 2024.



MARCHÉ PUBLIC RADSTOCK

Dernière occasion, le 14 septembre de 10 h à 14 h, au parc de l'Étang !



Pour cette dernière édition de l'été le samedi 14 septembre, notre Marché public Radstock accueillera la Ferme Cœur de Terre, Fleurs et bonheur, les champignons de Thomas et Ail Simon Landry. Faites le plein de nature !



JARDIN COMMUNAUTAIRE

C'est la saison des récoltes, les tomates du Jardin communautaire sont prêtes, les poivrons, les tomates, les oignons vous attendent avec impatience. Venez voir nos légumes et profitez en pour garnir vos assiettes de délicieux végétaux plantés et arrosés pour vous par les employés municipaux !



LE CARREFOUR CANIN À SAINTE-MARCELLINE

Suite à une décision du Conseil municipal, la Municipalité retiendra maintenant les services du Carrefour canin de Lanaudière, une firme de contrôle animalier. Si vous avez des questions, vous pouvez les contacter au 450 752-2646 ou au 1 844 752-2646, ou par courriel, à info@carrefourcanin.com



La Municipalité profite de cette occasion pour rappeler aux citoyens de ne pas nourrir les animaux sauvages. Ils ont évolué pour trouver leur nourriture dans leur milieu naturel.

Il n'est pas nécessaire de les nourrir pour assurer le maintien des populations. Dans certains cas, fournir une nourriture artificielle peut même être dommageable, sans compter que le nourrissage crée des déplacements de population, parfois même de la surpopulation, qui à son tour entraîne d'autres problèmes.





CONCOURS PHOTO PAYSAGES DE SAINTE-MARCELLINE

communications@ste-marcelline.com



Faites nous parvenir vos plus belles photos prises dans notre magnifique municipalité, et courez la chance de gagner une paire de billet pour un spectacle à la Vieille chapelle !



CONSEIL MUNICIPAL JEUNESSE

Un nouveau projet prend vie présentement dans la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare ! En effet, un Conseil municipal jeunesse fera son entrée dans la Municipalité dès cet automne.

Ce Conseil, composé de jeunes de 11 à 17 ans, permettra aux jeunes citoyens de Sainte-Marcelline-de-Kildare de donner leur opinion et de fournir des idées afin d'améliorer les services qui leur sont offerts. Un budget annuel sera alloué au Conseil afin de mettre en place des projets qui représentent réellement les jeunes. Cinq rencontres sont prévues au courant de l'année, et les représentants jeunesse seront rémunérés pour souligner l'importance de leur rôle au sein de la Municipalité.

La période de mise en candidature se déroulera du 7 au 18 octobre 2024. La période de vote aura lieu, par la suite, du 23 au 25 octobre 2024.

Si c'est un projet qui t'intéresse, si tu as des questions ou si tu souhaites déposer ta candidature au poste de conseiller municipal jeunesse, n'hésite pas à contacter la Maison des Jeunes de Ste-Marcelline soit sur les réseaux sociaux, par texto ou par téléphone au 450-883-6076.



RETOUR SUR LES INSPECTIONS D'INSTALLATIONS SEPTIQUES



Étant donné l'abandon du projet des égoûts dû à des coûts excessifs, nous avons procédé à l'inspection des installations septiques, afin de se conformer aux normes en vigueur. Nos inspecteurs municipaux en environnement ont donc effectué durant l'été l'inspection de fosses septiques sur le territoire de la Municipalité.

Au total, nos inspecteurs ont déjà testé plus de 119 fosses sur un total de 134 dans le noyau villageois.

En plus d'une amélioration continue de la qualité de l'environnement, la Municipalité se doit de faire appliquer le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. Un suivi sera fait avec les citoyens concernés lors d'une séance d'information. La date et le lieu sont à confirmer.

Nous recevons une grande quantité de demandes de certificat de conformité des installations septiques lors de la vente de résidences sur notre territoire. Veuillez prendre note que la Municipalité n'émet aucun rapport de conformité des installations septiques. Une étude de caractérisation du sol, réalisée par un technicien ou un ingénieur, est le seul document qui peut faire office de certificat.

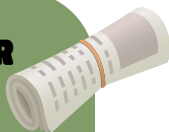
RÈGLEMENT 460-2023

RÈGLEMENT SUR LA STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

La Municipalité a, depuis 2023, une nouvelle réglementation en matière d'utilisation de l'eau potable. Nous vous invitons à la consulter sur notre site Internet, dans la section Services/Environnement/eau-potable. Plusieurs trucs y sont suggérés, et vous pouvez également y consulter les rapports sur la qualité de l'eau marcellinoise.

VOUS NE DÉSIREZ PLUS RECEVOIR DE CIRCULAIRES?

Trop de publicités dans votre boîte aux lettres? Pour les résidents qui ne souhaitent plus recevoir de publicités, vous avez la possibilité de faire une demande de cessation de distribution. Vous n'avez qu'à vous présenter en personne, au bureau de poste de la Municipalité pour en faire la demande. Il vous est possible de consulter les offres promotionnelles des magasins de la région en ligne.



COMMENT DISPOSER DE SES RÉSIDUS VÉGÉTAUX À L'AUTOMNE ?

L'idéal pour votre gazon et votre terrain, au moment de la chute des feuilles à l'automne, est de tondre le gazon une dernière fois et de laisser les résidus sur le terrain, afin qu'ils servent d'engrais pour le sol.

ÉCOCENTRE DE SAINTE-BÉATRIX

L'écocentre est ouvert pour l'automne, consultez nos réseaux pour connaître la date de fermeture pour l'hiver.



LE GAZON

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPARTIR DU GAZON COUPÉ EN LE DÉPOSANT DANS LE BAC NOIR.

SERVEZ-VOUS-EN PLUTÔT COMME ENGRAIS

- POUR économiser temps et argent;
- POUR protéger le sol de la sécheresse (l'herbe contient plus de 90 % d'eau);
- POUR nourrir les organismes du sol;
- POUR réduire le risque de maladies de la pelouse;
- POUR utiliser comme matière à composter (en quantité raisonnable);
- POUR le remettre à un voisin qui pourra l'étendre;
- POUR l'acheminer dans une pépinière où il sera utilisé à bon escient.



LE MOT DE DÉPART DU STAGIAIRE EN ENVIRONNEMENT

Toute l'équipe municipale remercie grandement Jean-Félix Morin, un Marcellinois, pour l'aide qu'il nous a apporté, ainsi qu'aux citoyens, au cours des 10 semaines de son stage en Environnement. Son support, ainsi que ses idées ont donné le ton pour les débuts du département d'Environnement de la Municipalité. Nous lui souhaitons de continuer à cultiver cette belle passion et de respecter ses convictions ! Il nous a laissé un témoignage de son passage dans le petit texte qui suit :

Mon stage en environnement à la Municipalité m'a permis de réaliser l'ampleur et l'importance des tâches accomplies par toute l'équipe municipale. Dans notre petite Municipalité, les responsabilités sont nombreuses, et celles des citoyens tout aussi importantes. De plus, j'ai été très bien accueilli par l'équipe qui amenait toujours une bonne ambiance au travail. Cette atmosphère positive a rendu mon expérience très agréable. Merci également aux citoyens qui m'ont bien accueilli lors de mes visites. Bien que ma période de travail n'ait pas couvert une année complète, j'ai observé une évolution significative dans mon domaine, particulièrement en ce qui concerne l'environnement. Le fait que la Municipalité ait dédié un poste spécifique à cette question et accorde davantage d'importance à ce secteur, est pour moi très encourageant et me donne de l'espoir pour l'avenir. Il y a beaucoup à faire et je retiens que la suite n'appartient pas seulement à la Municipalité, mais que c'est l'affaire de tous et chacun !

Jean-Félix Morin

POLITIQUE D'AIDE À L'ACHAT DE PRODUITS DURABLES

La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare propose à ces citoyennes et citoyens plusieurs programmes d'aide à l'achat de produits durables, afin de soutenir son orientation écoresponsable. Si vous n'avez pas encore opté pour une toilette à faible débit, vous pourriez ainsi réduire considérablement votre consommation d'eau. Pour arroser votre potager ou nettoyer votre voiture, vous pourriez utiliser l'eau de pluie récupérée à l'aide d'un **baril récupérateur** d'eau.



De la naissance d'un enfant jusqu'au moment où il a atteint le stade de la propreté, beaucoup de couches sont utilisées. Les couches jetables génèrent beaucoup de déchets, qui se retrouvent directement au dépotoir. Pour réduire la quantité de déchets qui s'y retrouveront, la Municipalité vous propose un remboursement partiel de l'achat de **couches lavables** pour enfants.

Les **voitures électriques** étant de plus en plus présentes sur notre territoire, nous offrons un soutien financier à nos résidentes et résidents en procédant à un remboursement partiel suite à l'installation d'une borne électrique résidentielle.



Pour connaître les modalités concernant nos différents programmes et obtenir les formulaires à remplir pour obtenir les remboursements auxquels vous êtes éligibles, consulter notre site web, dans la section programmes et subventions, ou n'hésitez pas à nous contacter par téléphone (450 883-2241) ou en passant nous voir. Il nous fera plaisir de vous aider.



PERMIS DE BRÛLAGE



Les permis de brûlage sont délivrés par le service d'incendie de Rawdon, qui est responsable de la sécurité pour la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare.

Pour une demande de permis (gratuit) de brûlage, téléphonez au [450 834-2596](tel:450-834-2596), poste 0.

Pour connaître les règlements et les plans de sécurité du Service d'incendie de Rawdon qui sont appliqués sur notre territoire, rendez-vous à <https://rawdon.ca/fr/services/services-aux-citoyens/securite-publique>

VISIBILITÉ DES ADRESSES CIVIQUES ET SÉCURITÉ CIVILE

Lors d'une urgence qui nécessite l'intervention des policiers, ambulanciers ou pompiers, les secondes comptent, et peuvent faire une énorme différence. C'est pour cette raison que nous demandons à nos citoyens de s'assurer que l'adresse de leur résidence soit bien visible et lisible de la rue. Notre équipe municipale circule beaucoup sur le territoire et a pu remarquer que la localisation des numéros civiques de plusieurs résidences n'est pas toujours adéquate, parfois même inexistante.



NOUVELLE RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES RÉSIDENCES DE TOURISME

Règlement 450-2023 –
Résidence de tourisme.

La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare a, depuis 2023, un règlement encadrant les résidences de tourisme. Les résidences sont permises sur l'ensemble du territoire, mais les citoyens désirant exploiter leur résidence à des fins de tourisme à court terme (31 jours et moins) doivent obtenir un certificat d'autorisation de la Municipalité, ainsi qu'un numéro de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter notre service d'urbanisme à urbanisme@ste-marcelline.com

SUIVI SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Étant donné les circonstances qui prévalent au sujet de l'ouverture des rues dans les affectations rurales (RUR) et Villégiature de consolidation (VC), la Municipalité a travaillé activement à trouver une solution afin de régulariser la situation sur son territoire.

Suite à la rencontre tenue le 2 juillet 2024 avec les citoyens concernés, la Municipalité a travaillé à analyser le territoire. En effet, la solution retenue est une permutation des zones RUR et VC problématique avec des zones Villégiature de développement (VD).

En date du mois d'août, le calcul du territoire à permutation est finalisé. La suite du processus sera entrepris dans les prochaines semaines.



FESTIVAL 
DES ARTISANS DE
SAINTE-MARCELLINE

À Travers le monde

21 & 22 SEPTEMBRE 2024

À SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

Citoyen.nes de Sainte-Marcelline-de-Kildare, venez chercher
gratuitement votre bracelet à l'hôtel de ville, jusqu'au 20
septembre à midi.

La Municipalité offre deux bracelets gratuits par adresse civique ou lot vacant.

Plus de 200 artisans

JEUNES ARTISANS

AGROALIMENTAIRE

ANIMATIONS

MÉTIERS D'ART

ATELIERS

ARTISTES PEINTRES

FOOD TRUCKS

AUTEURS

Sites

Parc de l'Étang

Belvédère

Vieille chapelle

Salle communautaire

Stationnement de l'hôtel de ville

FOOD TRUCKS

Saveurs du MONDE

QUÉBEC

PORTUGAL

ALGÉRIE

AFRIQUE

BRETAGNE

ITALIE

COLOMBIE

Ateliers gratuits

Samedi et Dimanche

Présentez-vous à l'heure des différents ateliers, le tout gratuitement. Inscription sur place. Places limitées.

Site du parc de l'Étang

Afrique lanaudivère

Ateliers et animations musicales

10 h 30 à 15 h 30 Plite Roulette d'art

Création d'une oeuvre personnalisée

Makeles Studio 13 h 30 à 14 h 30

Initiation au tissage et au cadrage

Boulangères multiculturelles

11 h 30 à 15 h 30

Démonstrations et dégustations de pain

Site de la salle communautaire

Musique à travers le monde

14 h 30 à 15 h 30 Initiation à la musique et aux percussions



Musiques du MONDE

Animations musicales & ambulantes

Culture

PROGRAMMATION 2024

LA VIEILLE CHAPELLE

de Sainte-Marcelline-de-Kildare

BILLETTERIE EN LIGNE WWW.STE-MARCELLINE.COM
OU 450 883-2241



COMPLET

Mélissa Bédard

LES PLUS GRANDS HITS

28 MARS - 20 H



COMPLET

Ingrid St-Pierre

PIANO & VOIX

11 MAI - 20 H



COMPLET

Laurence Jalbert

EN TOUTE INTIMITÉ

6 JUIN - 20 H



COMPLET

Mona De Grenoble

HUMOUR

5 SEPTEMBRE - 20 H



Beyries

FOLK POP

10 OCTOBRE - 20 H



Gospel

SPECTACLE DE NOËL

30 NOVEMBRE - 20 H

1 DÉCEMBRE - 14 H

EXPOSITION REGARDS CROISÉS EN MATAWINIE

Il s'agit d'un projet réalisé par la MRC de Matawinie en collaboration avec Culture Lanaudière. Pour souligner la richesse des liens interculturels qui nous unissent, la MRC de Matawinie présente une exposition originale en donnant une voix à ceux qui s'y installent et ceux qui les accueillent.

Croisez le regard de ces personnes qui vivent en Matawinie et sont photographiées avec d'autres citoyens du territoire qui jouent un rôle important dans leur enracinement. Chaque photo comporte un lien qui vous invite à les entendre témoigner de l'importance de cette rencontre dans leur vie !

À Sainte-Marcelline-de-Kildare, l'exposition se tiendra durant la 24^e édition du Festival des artisans, présenté les 21 et 22 septembre prochain.



Mme Nanda Bonatti
& Mme Carolle Picard



PROJECTION SAUVAGE DE EMPREINTE VAGUE JULIE PILON LE 4 OCTOBRE

Utilisant la technique du mapping vidéo, le concept des Projections Sauvages consiste en la diffusion surprise de courts-métrages intégrant des performances en direct de musique, de danse, et de poésie dans les espaces urbains et naturels. Ainsi, les artistes d'Empreinte Vague, Pierre-Alexandre Saint-Yves et Julie Pilon, animent l'atmosphère grâce à leurs projections architecturales qui rendent encore plus magnifiques les endroits où vous déambulez quotidiennement ! Lieu et heure à déterminer.



HALLOWEEN

Venez visiter notre parcours hanté et effrayant, à la salle communautaire Gaétan-Morin, pour une soirée du **31 octobre** chargée de frissons !

SAINTE-MARCELLINE
HANTEE à partir
de 18 h.

Viens voir notre
parcours de l'horreur
à la salle
communautaire

**Une nouveauté à Sainte-Marcelline-de-Kildare,
le labyrinthe des citrouilles !**

Appel aux citoyens !

Vous avez envie de **distribuer des bonbons** à l'Halloween, mais les enfants ne se rendent pas jusque chez vous ?

Nous avons une place pour vous dans notre **labyrinthe de citrouilles** ! Au cœur du village

**Distribution
de bonbons**

Appelez-nous pour réserver votre table. 450-883-2241 poste 7562

CINÉMA

Rétros

13 SEPTEMBRE AU PARC DE L'ÉTANG



1^{ER} FILM



2^{ÈME} FILM



GRATUIT
DIFFUSION FRANÇAISE

13 SEPTEMBRE
DÈS 20 H
PARC DE L'ÉTANG
APPORTE TA CHAISE



Notre cinéma plein air a dû être reporté à deux reprises en raison de fortes pluies. Cette fois, nous présentons les films tant attendus au parc de l'Étang le **13 septembre, dès 20 h.**

Au programme double, un film pour les jeunes, **Les méchants** et un autre pour les nostalgiques, **Breakfast Club**. Apportez vos chaises ! Du pop corn sera distribué gratuitement.

Les projections sont gratuites et ouvertes à tous !

LOISIRS

Programmation



Loisirs intermunicipaux | Session automne 2024

Salle communautaire Gaétan-Morin et école primaire.

Période d'inscription : **du 3 au 13 septembre 2024.**

Pour plus de détails, consultez notre site à ste-marcelline.com

Les lundis

18 h 30 à 19 h 30

DANSES MÉDITATIVES

Cette danse collective mène les personnes à une présence active en favorisant la mémoire, la conscience corporelle et la connexion avec le moment présent.

Nanda Bonatti 514 677-2417

Les mardis

11 h à 12 h

QI GONG YOGA

Le Qi Gong Yoga est une pratique douce qui s'adapte à la condition physique de chacun. Chaque cours se termine par une méditation.

Carole Ranalli 514 835-4585

Les mardis et jeudis

9 h à 10 h 15

PILATES AVEC BALLON

Niveau intermédiaire, tous les participants doivent se procurer le matériel requis.

Studio Julie Pilon
www.juliepilon.ca

Les mardis

19 h à 20 h 15

YOGA

Venez assouplir votre corps et votre esprit ! Pratiquez des postures de yoga et des techniques de respiration adaptées à tous.

Caroline Tondreau
450 365-5601

Les mardis

18 h 30 à 19 h 30

ZUMBA

Cours de danse aérobique influencée par plusieurs styles de danse.

Isabelle Melançon 450 365-1523

Les mercredis

13 h à 16 h

COURS D'AQUARELLE

Pour élèves débutants et avancés. Venez apprendre les techniques et le plaisir de faire jouer les couleurs dans l'eau. À l'aide de conseils et de démonstrations, vous complétez facilement votre aquarelle !

Ginette Marquis 450 839-7472

Les vendredis

10 h à 12 h

Nouveau

COURS DE RELIURE ARTISANALE

Venez découvrir l'art de la reliure artisanale ! Vous apprendrez les bases de la reliure et ses secrets.

Catherine Savignac
450 421-0608

Les vendredis

13 h à 16 h

COURS DE PEINTURE

De niveau intermédiaire.
Vous devez avoir votre matériel.

Sylvie Ratelle 450 758-5957



Les jeudis DANSE EN LIGNE COUNTRY

19 h à 20 h 15 et 20 h 15 à 21 h 15

Cours d'initiation débutant (premiers pas), débutant-inter et intermédiaire (7 à 77 ans).
Les élèves inscrits seront évalués afin d'être situés dans le bon groupe.

Responsable : Carole 450 917-1666

Cours donnés par Daniel Bernard, de l'école de danse Feeling Country

La bibliothèque... plus que des livres !

Formation, information et consommation, documentaires télévisuels, généalogie, jeunesse, jeux d'évasion, et plus encore !

Bienvenue sur votre espace toutapprendre



Avec votre abonnement à notre bibliothèque municipale, vous pouvez consulter plus de 1 500 cours en ligne couvrant un très large éventail de sujets : arts & loisirs créatif; bureautique; langues; multimédia; musique; programmation et sécurité; sport & fitness et vie professionnelle.

Que ce soit pour apprendre les rudiments d'une langue pour un voyage, approfondir l'utilisation d'un logiciel, perfectionner sa technique à la guitare, faire son savon maison, dessiner aux pastels, faire de la photographie ou apprendre à coder, les cours de tout apprendre combinent des méthodes d'apprentissage traditionnelles aux nouvelles technologies.



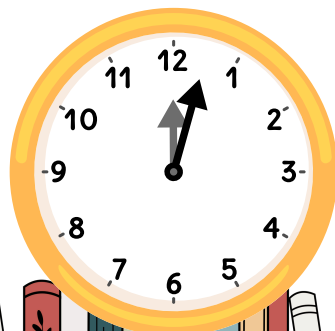
Carte Accès-Musée | Saviez-vous que vous pouvez emprunter la carte Accès-Musée à votre bibliothèque ?

Ce laissez-passer familial (maximum de deux adultes et de trois enfants) vous donne accès gratuitement à 16 institutions muséales de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Pour voir la liste des musées participants, suivre ce lien <https://bit.ly/3BjVDbD>

Heures d'ouverture de la rentrée

Les heures d'ouverture de la bibliothèque pour la rentrée seront disponibles sur nos réseaux dès le 5 septembre !



COMITÉ D'EMBELLISSEMENT RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le comité Embellissement, vous connaissez?

Les bénévoles de ce comité idéalisent et réalisent le décor enchanteur que nous retrouvons dans le noyau villageois de Sainte-Marcelline-de-Kildare.

Si vous aimez jardiner, ou souhaitez tout simplement en apprendre plus sur le sujet, tout en mettant la main à la pâte pour égayer notre aménagement paysager, n'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire et faire partie de l'équipe. Nous recrutons déjà des bénévoles pour participer à l'embellissement de notre Municipalité en 2025.



environnement@ste-marcelline.com



450-883-2241 poste 7509

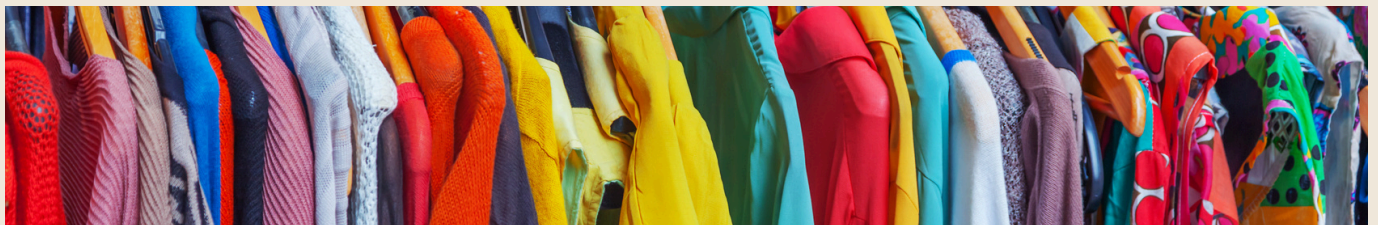


La distribution de produits alimentaires à bas prix reprend à Sainte-Marcelline-de-Kildare.

À partir du 9 octobre, les citoyens pourront se procurer des légumes et autres denrées à bas prix. Il s'agit d'une ressource communautaire de notre Municipalité, organisée par le Club FADOQ petit moulin.

Les produits sont en vente entre 15 h 30 et 16 h le jeudi, à la salle communautaire Gaétan-Morin.

COMPTOIR VESTIMENTAIRE



Les heures d'automne sont de retour au comptoir vestimentaire, soit le mercredi, de 10 h à 16 h et de 19 h à 20 h. Le comptoir accepte les sacs de vêtements propres et pas trop lourds, à placer dans les bacs bleus installés sur la galerie avant de l'ancien presbytère de la paroisse Ste-Anne, au 451, rue Principale, en avant de l'église. Aucun meuble n'est accepté, vu le manque d'espace. Merci à tous les donateurs.

Toujours à la recherche de bénévoles, le comptoir désirerait ouvrir une journée de plus, si possible. Joignez vous à eux : 450 883-2241 !



CLUB FADOQ PETIT MOULIN ACTIVITÉS

Tout d'abord, nous tenons à souligner la participation continue de la FADOQ au Festival des artisans, événement qui ne serait pas le même sans les bénévoles qui s'occupent activement de la fabrication et de la distribution des repas pour tous les bénévoles du Festival. Ils offrent également un coin repas, et visitent les artisans avec une cantine mobile.

De plus, la FADOQ a un kiosque pour ses membres, dans lequel les festivaliers peuvent admirer les œuvres réalisées par les artistes de la belle famille du club Petit moulin.

ÉVÉNEMENTS DE L'AUTOMNE

Les cours vie active reprennent le mercredi 2 octobre.

La pétanque atout recommence le 8 octobre.

Les cours de yoga sur chaise reprennent le 3 octobre.

Le 6 octobre, un dîner est organisé pour les membres à l'occasion de la fête des récoltes.



fadoq

Pour plus d'informations sur les activités du Club FADOQ Petit Moulin ou pour participer en tant que bénévole, contactez Lucie Nadeau : 514 318-8869

COMITÉ DES USAGERS DU NORD DE LANAUDIÈRE

Le Comité des usagers du Nord de Lanaudière offre des services indispensables à certains individus, en assurant le respect des 12 droits dans les relations de ceux-ci avec les services de santé et les services sociaux du Québec.

<https://12droits.santesaglac.gouv.qc.ca/>



Ils sont là pour porter secours, aider à faire respecter vos droits, fournir des services d'accompagnement et autres besoins indispensables.

Pour les contacter, que ce soit pour toute question ou pour obtenir de l'aide, appelez au 450 759-8222, poste 2557, ou au 1 833 649-5733. Par courriel, à cuc.nord.lan@sss.gouv.qc.ca

Infirmière en milieu rural

Saviez-vous que ?

Différents services existent dans la communauté pour venir en aide aux personnes de 50 ans et plus.

Tous les jeudis

Sur rendez-vous seulement

450 886-3861

450, rue principale (à La Vieille Chapelle)

Services offerts gratuitement

- Conseils sur l'asthme, le diabète, l'hypertension et les maladies pulmonaires, etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvement
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injection de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Référence vers les ressources disponibles

UNE PAGE D'HISTOIRE

La bénédiction d'une cloche,
à la fois instrument liturgique et outil de communication

À Ste-Marcelline, la fête eut lieu le dimanche 19 août 1903

Malgré l'inclémence de la température, un grand nombre de paroissiens de St-Ambroise et des paroisses voisines se sont fait un devoir d'assister à cette fête religieuse.

Les gens du petit village de Radstock ont montré qu'ils savent faire royalement les choses.

L'organisation ne laissait rien à désirer. L'entente la plus cordiale n'a cessé de régner.

Le Rév. M.O. Laferrière, curé de St-Ambroise, se rendit d'abord à la chapelle pour y bénir deux belles statues, l'une de Saint-Joseph, l'autre du Sacré Coeur, titulaire de la nouvelle mission. Puis, accompagné du Rév. M. Ls Bonin, curé de Ste-Mélanie, et du Rév. Joseph Landry, curé de Rawdon, M. le curé O. Laferrière se rendit processionnellement sous une tente de verdure préparée pour la circonstance.

La cloche richement enrubannée, parée comme le nouveau-né que l'on porte au baptême, y avait été installée avec grande pompe. M. le curé O. Laferrière, assisté de M. le curé Bonin, prit place sur une estrade.

M. le curé Joseph Landry donna avec éloquence le sermon de circonstance. Durant trente minutes, il sût tenir son auditoire sous le charme de sa parole chaude, nette, abondante et facile.

Source : journal de l'époque, article anonyme



Née d'une alchimie complexe de la terre et du feu, la cloche convoque à l'assemblée chrétienne, accompagne parfois la célébration des offices religieux et rythme les étapes de la vie de la communauté monastique ou paroissiale. Elle rassemble les vivants dans le sentiment d'appartenir à une communauté bien identifiée.

La **bénédiction** fait des cloches un meuble d'église destiné à annoncer la célébration des offices. Elle est le signe sonore qui rassemble les chrétiens pour la liturgie.

La pratique de la Bénédiction, pour les cloches, remonte probablement au IV^e siècle ; le rite primitif date du VII^e siècle et se réduit à une formule d'exorcisme et une prière de bénédiction. Ce terme figure explicitement dans les premiers Sacramentaires (VIII^e siècle).

Source : Service national de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle, Conférence des évêques de FRANCE.





<p>Services d'aide à domicile du Rousseau Inc.</p> <p>www.aidedomicile.ca</p> <p>450 834-1160</p>		<p>Groupe de soutien Centre d'action bénévole communautaire Matawinie</p> <p>Pour soutenir les proches aidants</p> <p>www.ccbm.qc.ca 450 882-1089</p>	<p>Info-santé</p> <p>811</p>	<p>Centre de prévention du suicide</p> <p>cps-lanaudière.org</p> <p>450 759-6616</p>
<p>La lueur du phare de Lanaudière</p> <p>Aide les proches de personnes souffrant d'une maladie mentale</p> <p>www.lueurduphare.org 1 800 465-4544</p>			<p>Service d'aide et de renseignements</p> <p>Diversité sexuelle et pluralité des genres</p> <p>Ligne écoute et texto 1 888 505-1010</p>	
	<p>Ligne parents</p> <p>1 800 361-5085</p>	<p>Comité des usagers du nord de Lanaudière</p> <p>Défendre les droits et intérêts collectifs</p> <p>450 759-8222 poste 2557</p>	<p>Jeunesse j'écoute</p> <p>1 800 668-9898</p>	<p>L'alcool est un problème pour vous ou un proche ?</p> <p>450 759-6000</p>
<p>Tel-jeunes</p> <p>1 800 263-2266</p>	<p>SOS Violence conjugale</p> <p>1 800 363-9010</p>	<p>Association coopérative d'économie familiale (ACEF)</p> <p>1 866 414-1333</p>	<p>Ligne-ressource pour les victimes d'agression sexuelle</p> <p>1 888 933-9007</p>	<p>Info-aidant</p> <p>1 855 852-7784</p>
	<p>Ligne soutien aînés 75 ans et plus</p> <p>1 877 805-1955</p>	<p>Ligne aide abus des aînés</p> <p>1 888 489-2287</p>		<p>URGENCE</p> <p>Police Ambulance Pompier</p> <p>911</p>
<p>Transport collectif MRC Matawinie</p> <p>450 386-1160</p>	<p>Infirmière en milieu rural</p> <p>450 886-3861 poste 250</p>	<p>Carrefour canin contrôleur animalier</p> <p>1-844-752-2646</p>	<p>Dépannage alimentaire</p> <p>450 883-8890</p>	<p>Gai écoute</p> <p>1 888 505-1010</p>
<p>La Soupière</p> <p>Aide aux personnes au prise avec des difficultés affectant leur qualité de vie</p> <p>450 755-6616</p>	<p>Moisson Lanaudière</p> <p>450 755-6049</p>	<p>Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale Lanaudière</p> <p>450 759-8853</p>	<p>Provision Compassion Rawdon</p> <p>450 834-4958</p>	<p>Parrainage civique Lanaudière</p> <p>Briser l'isolement des personnes dans l'incapacité physique, intellectuelle, sensorielle et psychologique</p> <p>450 834-1728</p>

ALERTE CITOYENNE

Saviez-vous ?

Que les citoyens inscrits à notre alerte citoyenne ont été les premiers informés de la situation le 9 août dernier ? Que les 240 personnes inscrites ont été immédiatement informées de l'état d'urgence décrété par la mairesse Émilie Boisvert, à cause des pluies diluviennes qui ont occasionnées de nombreux dommages ? Nous vous invitons à vous abonner afin de bénéficier d'informations de première main, soit par texto, par téléphone ou par courriel. Vous pouvez vous inscrire en suivant le lien sur la page d'accueil de notre site Internet à *Inscrivez-vous pour recevoir vos avis*, ou venez vous faire aider pour l'inscription, en vous présentant à l'hôtel de ville aux heures d'ouverture.

ALERTE CITOYENNE

Dès maintenant, vous pouvez vous inscrire au système d'alertes aux citoyens du nouveau portail citoyen de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, afin d'être informé rapidement lors de situations d'urgence.

Que ce soit pour un avis d'ébullition, un risque d'inondation ou toute autre situation d'urgence, un message enregistré provenant de la Municipalité sera envoyé directement à votre ligne résidentielle, par SMS (texto) sur votre cellulaire ou encore par courriel, selon vos choix lors de l'inscription.

Inscription simple et rapide

L'inscription se fait en ligne sur le site web de la municipalité dans [le portail citoyen](#) en cliquant sur la vignette « Inscrivez-vous pour recevoir vos avis ».

INFOLETTRE

Également, vous pouvez vous inscrire à l'infolettre numérique de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, afin de recevoir directement dans votre boîte de courriel toutes les actualités et les annonces importantes de la Municipalité.

L'infolettre ne remplacera pas la Page municipale, bien au contraire, elle viendra bonifier l'information que la Municipalité souhaite transmettre à ses citoyens qui désirent connaître les activités proposées et l'évolution des divers projets.



Besoin d'aide pour vous inscrire à l'alerte citoyenne ? Nous sommes là pour vous aider !

Si vous avez des difficultés à vous inscrire en ligne ou si vous avez simplement besoin d'assistance, nous sommes là pour vous guider. Appelez au 450 883-2241 ou présentez-vous durant les heures d'ouverture de la municipalité et nous serons heureux de vous offrir notre aide.

Connexion
MATAWINIE

NOTRE RÉGION EN HAUTE VITESSE



En savoir plus

sur le développement de votre réseau

ou consulter les forfaits disponibles



connexionmatawinie.org



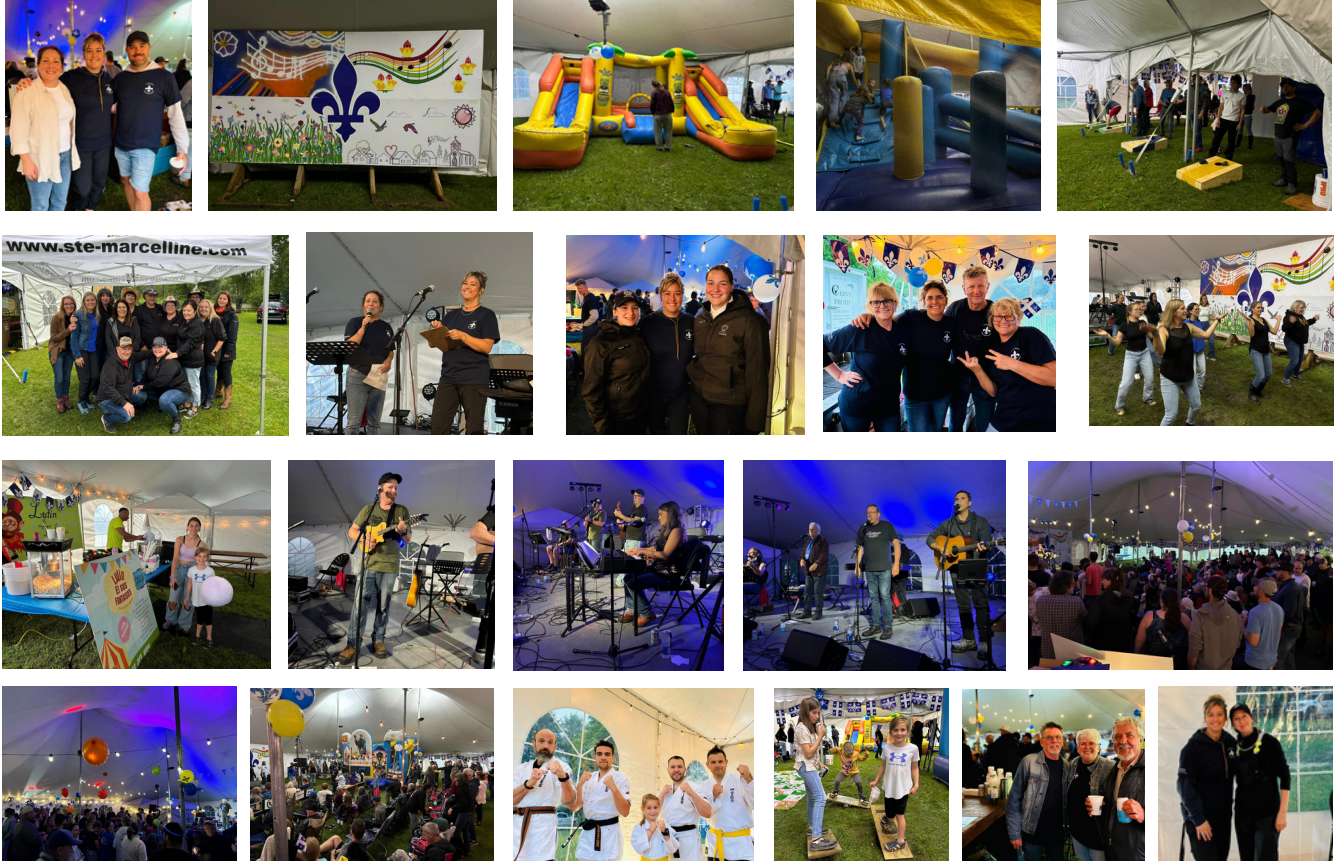
ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

Cooptel

1 888 532-2667 | cooptel.ca

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ 2024

Fête nationale



La Magie de la chimie



Hôtel de ville

500, rue Principale
Sainte-Marcelline-de-Kildare
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone 450 883-2241

Télécopieur 450 883-2242

Réception	Poste 7500	info@ste-marcelline.com
Direction, plaintes	Poste 7505	dg@ste-marcelline.com
Comptabilité, taxation	Poste 7510	finance@ste-marcelline.com
Urbanisme	Poste 7507	urbanisme@ste-marcelline.com
Environnement	Poste 7509	environnement@ste-marcelline.com
Loisirs	Poste 7562	loisirs@ste-marcelline.com
Culture	Poste 7563	culture@ste-marcelline.com
Communications	Poste 7506	communications@ste-marcelline.com

Urgence municipale 450 750-8761

Urgence travaux publics 450 750-8764

Permis de brûlage 450 834-2596

Urgences générales 911

Bureau poste 450 883-2462

Bibliothèque 450 883-0247

Maison des jeunes 450 883-6076



Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

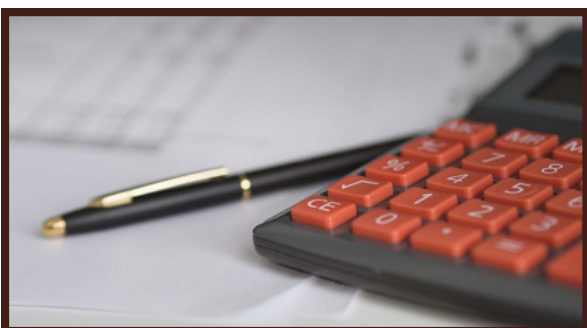
Vendredi : 8 h à 12 h



CONSEIL MUNICIPAL

Séances ordinaires

Le lundi 16 septembre à 20 h et
le lundi 21 octobre à 20 h,
à la salle communautaire Gaétan-Morin.



TAXATION

Prochains versements de taxes municipales

Le vendredi 25 octobre 2024

Le lundi 25 novembre 2024